

Vendredi 28 juin 2019

« Enfants et écrans » : relance de la campagne d'information sur l'exposition des enfants aux écrans

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a pour mission de protéger le jeune public et ce, dès la petite enfance. C'est pour sensibiliser les parents quant aux effets des écrans sur les enfants de moins de trois ans, que le CSA a lancé, en 2008, le principe d'une campagne annuelle d'information.

Le principe de la campagne

Les chaînes de télévision et les radios sont invitées à diffuser aux heures de grande écoute, sous le format de leur choix (spots, messages, reportages, sujets dans les journaux télévisés, émissions, etc.), les informations mises à leur disposition par le CSA et visant à sensibiliser aux risques liés à l'exposition des jeunes enfants aux écrans¹.

Deux nouveautés cette année : quatre jours de diffusion au lieu de trois et la participation des radios à la campagne, sur la base du volontariat.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a, depuis quelques années, souhaité aller plus loin en demandant aux chaînes que des préconisations d'usage des écrans soient ajoutées (pour les enfants de plus de trois ans) :

- avant 8 ans, seulement des programmes pour enfants ;
- limiter le temps devant l'écran ;
- respecter la signalétique jeunesse.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel tient à saluer les télévisions et les radios pour leur engagement dans la transmission des bonnes pratiques.

Pour plus d'informations : bit.ly/2RH9YXo

¹ Ces risques ont été démontrés par des spécialistes de l'enfance qui déconseillent l'exposition aux écrans pour les enfants de moins de trois ans. La télévision peut en effet favoriser, chez les jeunes enfants, des troubles du développement tels que passivité, retards de langage, agitation, troubles du sommeil, troubles de la concentration, dépendance aux écrans.